

PAR COURRIEL

Québec, le 30 avril 2026



Bonjour,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après la Loi sur l'accès), nous donnons suite à votre demande reçue le 13 avril 2026 par courriel.

Le secteur concerné du Ministère a procédé au repérage des documents pour chacun des points de votre demande, ci-après énumérés, concernant la campagne publicitaire « Viens jouer pour vrai ».

- **« le montant des frais déboursés par le MESS et le gouvernement du Québec pour la création de la campagne publicitaire auprès de l'agence Sid Lee et autres possibles créateurs impliqués. »**

Nous vous communiquons les documents repérés qui répondent à ce point de votre demande. Par ailleurs, conformément à l'article 13 de la Loi sur l'accès (Annexe 1), nous vous indiquons également que les dépenses de la campagne de valorisation des métiers de la construction font l'objet d'une diffusion trimestrielle sur Québec.ca, sous l'onglet Publicité et promotion, en consultant le lien suivant :

[Dépenses du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour 2025-2026 | Gouvernement du Québec](#)

- **« tout élément de discussion, d'appel d'offre ou de cahier de charge du MESS concernant spécifiquement l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le processus de création de la campagne publicitaire. »**

Nous vous communiquons les documents repérés qui répondent à ce point de votre demande.

... 2

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous disposez d'un délai de 30 jours pour demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.



Ahissia Ahua
Responsable ministérielle de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels

p. j. 3

Annexe 1

Extraits de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

13. Le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et ayant fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion s'exerce par consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance ou par l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter ou de se le procurer là où il est disponible.

De même, le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et devant faire l'objet d'une publication ou d'une diffusion dans un délai n'excédant pas six mois de la demande d'accès, s'exerce par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° la consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance;

2° l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter là où il est disponible ou de se le procurer lors de sa publication ou de sa diffusion;

3° le prêt du document, à moins que cela ne compromette sa publication ou sa diffusion.

Le présent article ne restreint pas le droit d'accès à un document diffusé conformément à l'article 16.1.

Documents qui répondent au point suivant de la demande :

1-...le montant des frais déboursés par le MESS et le gouvernement du Québec pour la création de la campagne publicitaire auprès de l'agence Sid Lee et autres possibles créateurs impliqués.

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002183	Date 2025-08-29
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5119

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Juill. et Août 2024

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture : CI-SLMTL-011831 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	121 065,00 \$		121 065,00 \$
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture : CI-SLMTL-011934 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	196 699,50 \$		196 699,50 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	31 776,45 \$		31 776,45 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
880, chemin Ste-Foy, 9e étage
Québec, QC G1S 2L2
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	349 540,95 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	349 540,95 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2025-09-28
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	349 540,95 \$



Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002185	Date 2025-08-31
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5123

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Août 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture : CI-SLMTL-011962 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	274 619,50 \$		274 619,50 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	27 461,95 \$		27 461,95 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
880, chemin Ste-Foy, 9e étage
Québec, QC G1S 2L2
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	302 081,45 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	302 081,45 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2025-09-30
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	302 081,45 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002199	Date 2025-09-30
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5137

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Sept. 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction Fournisseur : SID LEE INC. #Facture fournisseur : CI-SLMTL-012091 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	22 750,00 \$		22 750,00 \$
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction Fournisseur : SID LEE INC. #Facture fournisseur : CI-SLMTL-012093 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	8 370,00 \$		8 370,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	3 112,00 \$		3 112,00 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
880, chemin Ste-Foy, 9e étage
Québec, QC G1S 2L2

Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	34 232,00 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	34 232,00 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2025-10-30
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	34 232,00 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002276	Date 2025-12-19
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5199

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Décembre 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture: CI-SLMTL-012397 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	8 370,00 \$		8 370,00 \$
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture: CI-SLMTL-012400 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	125 265,00 \$		125 265,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	13 363,50 \$		13 363,50 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
880, chemin Ste-Foy, 9e étage
Québec, QC G1S 2L2
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	146 998,50 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	146 998,50 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2026-01-18
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	146 998,50 \$



Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002306	Date 2026-01-31
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5218

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Décembre 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction Fournisseur : SID LEE INC. #Facture fournisseur : CI-SLMTL-012464 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	48 680,76 \$		48 680,76 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	4 868,08 \$		4 868,08 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
1141, route de l'Église, 2^e étage
Québec, QC G1V 3W5
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	53 548,84 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	53 548,84 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2026-03-02
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	53 548,84 \$



Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002337	Date 2026-02-23
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5264

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Février 2026

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction Fournisseur : SID LEE INC. #Facture fournisseur : CI-SLMTL-012610 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	14 070,00 \$		14 070,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	1 407,00 \$		1 407,00 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
1141, route de l'Église, 2^e étage
Québec, QC G1V 3W5
Service à la clientèle : compteclient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	15 477,00 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	15 477,00 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2026-03-25
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	15 477,00 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002377	Date 2026-03-20
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5309

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Mars 2026

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture : CI-SLMTL-012764 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	22 500,00 \$		22 500,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	2 250,00 \$		2 250,00 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
1141, route de l'Église, 2^e étage
Québec, QC G1V 3W5
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	24 750,00 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	24 750,00 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2026-04-19
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	24 750,00 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002415	Date 2026-03-30
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595187DMC5340

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Mars 2026

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction Fournisseur : SID LEE INC. #Facture fournisseur : CI-SLMTL-: 012794 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	7 160,99 \$		7 160,99 \$
COMM100	(1)	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de valorisation des métiers de la construction Fournisseur : SID LEE INC. #Facture fournisseur : CM-SLMTL-: 000681 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Samira Hadi	250,00 \$		(250,00 \$)
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	691,10 \$		691,10 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
1141, route de l'Église, 2^e étage
Québec, QC G1V 3W5
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

Sous-total	7 602,09 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	7 602,09 \$

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2026-04-29
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	7 602,09 \$

Documents qui répondent au point suivant de la demande :

2- tout élément de discussion, d'appel d'offre ou de cahier de charge du MESS concernant spécifiquement l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le processus de création de la campagne publicitaire.

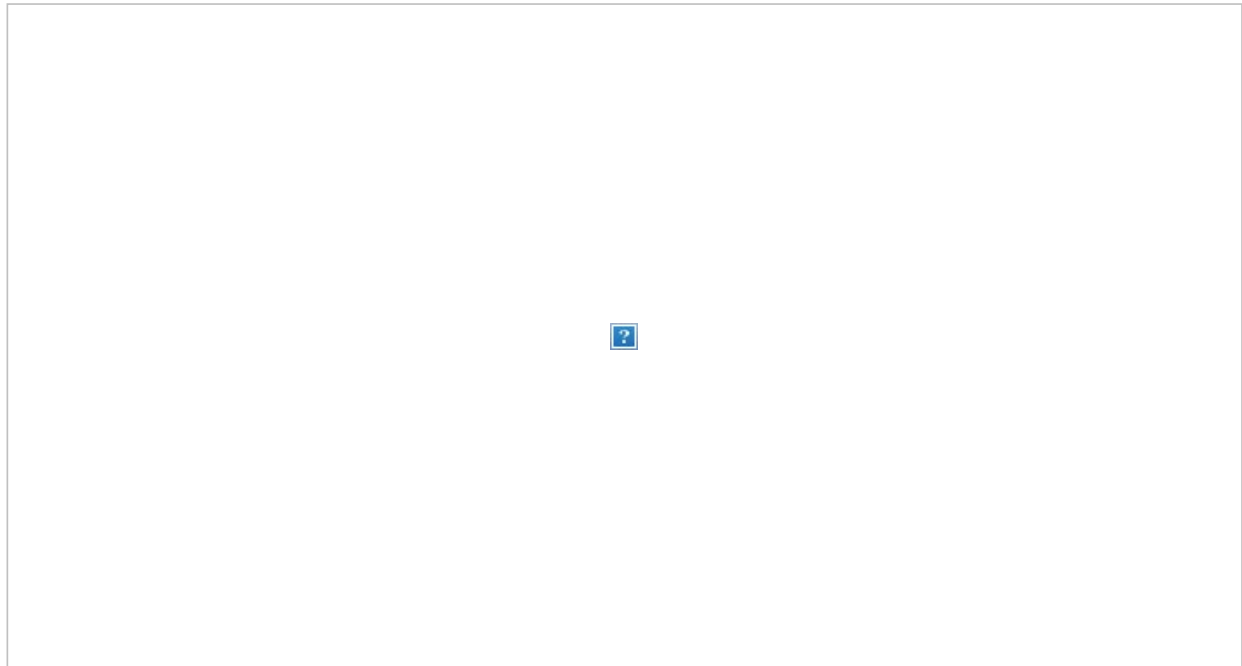
De : [Hadi Samira](#)
À : [emilie.rochette](#)
Cc : [Frenette Jean](#); [Gagnon Rychard](#)
Objet : TR: Clarification sur l'utilisation de l'IA dans la vidéo de la campagne construction
Date : 29 octobre 2025 10:38:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[MESS_Construction_Utilisation de l'IA.pdf](#)
Importance : Haute

Bonjour Émilie,

Suite à ta demande sur Teams, nous avons sollicité SidLee afin d'obtenir des précisions techniques sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans nos outils de campagne. Tu trouveras ci-joint le document explicatif.

Le cadre éthique encadrant l'usage de l'IA a été clairement défini et scrupuleusement respecté. Les agences Les Enfants et SidLee ont bien intégré les orientations du Ministère, et tout le travail repose sur de véritables comédiens, en conformité avec les principes éthiques définis.

Merci et bonne journée!



Samira Hadi | Conseillère en communication stratégique

Service des communications stratégiques et régionales
Direction des communications publiques et stratégiques
Direction générale des communications

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère du Travail

Téléphone : 418 646-0425, poste 85 262
425, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

De : Hadi, Samira

Envoyé : 28 octobre 2025 09:38

À : Vincent Cournoyer <vcournoyer@sidlee.com>

Cc : Nardjes Rouighi <nrouighi@sidlee.com>; Frenette, Jean <Jean.Frenette@MESS.GOUV.QC.CA>

Objet : RE: Clarification sur l'utilisation de l'IA dans la vidéo de la campagne construction

Importance : Haute

Bonjour Vincent,

A-t-on des informations au sujet de l'utilisation de l'IA dans la vidéo promotionnelle. Nos autorités nous relancent pour avoir une réponse.

Merci de me revenir rapidement svp.
Bonne journée!

Samira Hadi | Conseillère en communication stratégique

Service des communications stratégiques et régionales
Direction des communications publiques et stratégiques
Direction générale des communications

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère du Travail

Téléphone : 418 646-0425, poste 85 262
425, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

De : Hadi, Samira

Envoyé : 24 octobre 2025 08:27

À : Vincent Cournoyer <vcournoyer@sidlee.com>

Cc : Nardjes Rouighi <nrouighi@sidlee.com>

Objet : Clarification sur l'utilisation de l'IA dans la vidéo de la campagne construction

Importance : Haute

Bonjour Vincent,

Nous avons reçu ce matin une question inattendue de nos autorités concernant l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans la vidéo publicitaire de la campagne construction. Il semble qu'une information circule (véhiculée par vos membres) dans d'autres directions de communication selon laquelle SidLee aurait eu recours à l'IA pour la conception de cette vidéo.

Pour pouvoir répondre clairement à cette demande, pourrais-tu me préciser de manière détaillée comment l'IA a été utilisée dans le cadre de cette production ? Nous étions tous conscients de l'enjeu autour de l'utilisation de l'IA, et je suis convaincue que ce que vous avez réalisé avec Les Enfants va bien au-delà d'un simple usage technologique. Cela dit, il serait utile de pouvoir rassurer nos autorités en leur expliquant concrètement le rôle qu'a joué l'IA dans le processus créatif, s'il y a lieu.

Un grand merci pour ton aide !

Bien à toi,
Samira

Samira Hadi | Conseillère en communication stratégique

Service des communications stratégiques et régionales
Direction des communications publiques et stratégiques
Direction générale des communications

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère du Travail

Téléphone : 418 646-0425, poste 85 262
425, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

sid *dit MESS+IA*

Utilisation de l'IA

Dès la phase de conception, Sid Lee a clairement communiqué au MESS comment et à quelles étapes l'intelligence artificielle (IA) serait utilisée. Cette démarche a été dédouanée et approuvée en amont, assurant confiance et transparence mutuelle et une totale conformité avec leurs attentes. Cette approche était motivée par la nécessité de respecter des contraintes budgétaires et des délais serrés, tout en maintenant un haut niveau de qualité et d'originalité.

Dans le cadre de la création de notre campagne publicitaire, l'IA a ainsi été mise à profit uniquement comme outil complémentaire en postproduction, une fois tous les éléments de base créés par nos artisans québécois. Son rôle a été de faciliter certaines étapes techniques et d'optimiser la précision visuelle, tout en respectant l'intégrité et l'originalité des créations.

L'utilisation de l'IA dans ce projet a été menée de façon éthique, transparente et entièrement contrôlée, à partir de matériaux originaux conçus localement, garantissant la propriété intellectuelle des images telles que présentées et diffusées.

Voici en détail comment l'IA fut utilisée :

1. Phase de production

Après l'approbation du concept :

- Casting réalisé par l'entreprise Les Enfants.
- Conception des costumes par une styliste professionnelle.
- Développement d'univers et éléments visuels en 3D par la boîte Mathématique.

À ce stade, aucune IA n'a été utilisée pour produire les images finales du message publicitaire.

2. Phase de postproduction

2.1 Création des personnages de type "jeu vidéo"

Une fois les personnages et costumes réalisés :

- Utilisation d'IA strictement à partir des références originales créées par nos équipes et artisans locaux.
- Transformation des visuels réels en versions "jeu vidéo" par les artisans de chez Sid Lee, combinant l'IA et Photoshop.
- Les références incluaient les comédiens sélectionnés, ainsi que deux membres de l'équipe Sid Lee utilisés comme modèles supplémentaires.

Aucune source externe ou image tierce n'a été utilisée. Notre studio M&H s'est ensuite chargé de la retouche et de la mise au format des images.

2.2. Animation

Les personnages générés à partir des références locales ont initialement été animés par l'IA, puis intégrés, modifiés et complétés par le département Motion design, qui a produit et animé tous les autres éléments. Il s'agissait donc uniquement d'une fonction accélératrice.

Encadrement éthique

L'ensemble des matériaux de base (personnages, costumes, univers visuels) a été créé par des artisans d'ici. L'IA n'a servi que de facilitateur technique :

- Pas de copie de style ou reproduction d'œuvres existantes.
- Pas de matériaux externes.
- Pas de substitution au travail créatif humain.

Bénéfices

- Respect des délais de production très serrés.
- Optimisation des coûts de production.
- Maintien de standards créatifs élevés grâce à un processus hybride (création humaine + outils numériques).
- Cohérence esthétique et visuelle assurée par une chaîne de création 100 % locale.

Note : L'IA est désormais intégrée aux logiciels de postproduction, tels que Photoshop. C'est principalement par l'intermédiaire de ces outils que l'IA a été utilisée dans ce projet.

Merci

Campagne de valorisation des métiers de la construction 2025-2026

Cahier de breffage
Pour l'agence SidLee

Avril 2025

CONTEXTE

Le niveau d'activité économique augmente la demande de main-d'œuvre de façon importante dans l'industrie de la construction du Québec. Le gouvernement du Québec souhaite agir pour permettre aux entreprises de cette industrie de disposer de la main-d'œuvre formée nécessaire pour la réalisation de projets d'investissements majeurs, notamment ceux prévus au Plan québécois des infrastructures, au Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec, ainsi que des projets de construction résidentielle et commerciale. Pour ce faire, la concertation de plusieurs ministères et organismes est souhaitée, incluant le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, la Commission des Partenaires du Marché du travail, Hydro-Québec et la Commission de la construction du Québec.

Considérant que le secteur de la construction demeurera l'un des plus touchés au Québec par des enjeux de main-d'œuvre formée et qu'il est prioritaire pour le gouvernement, il est primordial de maintenir les efforts pour le faire connaître. Il est également essentiel de susciter l'intérêt envers les possibilités de carrières les plus en demande offertes par ce secteur auprès des jeunes, des chercheurs d'emploi et des travailleurs désirant se réorienter. En effet, la Commission de la construction du Québec (CCQ) évalue les besoins de main-d'œuvre pour ce secteur à environ 17 000 travailleurs en moyenne par année pour les cinq prochaines années, soit environ 85 000 travailleurs.

Ainsi, il est proposé de mener des activités de promotion visant certains métiers du secteur de la construction, pour lesquels les besoins de main-d'œuvre sont importants et stratégiques pour la réalisation des projets d'envergure. Il est souhaité qu'une campagne de valorisation des métiers de la construction soit réalisée cette année. Les besoins en matière de main-d'œuvre touchant toutes les régions du Québec, il s'agira donc d'une campagne nationale.

En effet, il est crucial de continuer à promouvoir les métiers de la construction, mais avec une approche nouvelle et créative. Il est à noter que nous avons déjà réalisé plusieurs campagnes sur des thématiques liées, comme les métiers en demande, les métiers d'avenir, ainsi qu'une offensive sur les métiers en construction. Une campagne innovante pourrait non seulement attirer l'attention sur les opportunités de carrière dans ce secteur, mais aussi inspirer les jeunes, les chercheurs d'emploi et les travailleurs en réorientation à envisager ces métiers sous un angle différent. En collaborant avec l'agence pour développer une campagne qui se démarque, nous pourrions maximiser la portée de nos efforts de valorisation et répondre efficacement aux besoins de main-d'œuvre de l'industrie de la construction, plus particulièrement au regard de la main-d'œuvre formée.

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX DE COMMUNICATION

- **Méconnaissance des métiers, des formations et des voies d'accès à l'industrie :** de nombreuses personnes ne sont pas conscientes des diverses possibilités de carrière offertes par l'industrie de la construction. Cette méconnaissance inclut une ignorance des différents métiers disponibles, des formations nécessaires pour y accéder, et des voies d'entrée dans l'industrie. Cela peut limiter l'intérêt et la participation des jeunes et des personnes en réorientation professionnelle.

- **Sous-représentation de certains groupes de personnes** : l'industrie de la construction souffre d'une sous-représentation notable de certains groupes, notamment les femmes, les minorités ethniques et les membres des Premières Nations et Inuit, etc. Cette sous-représentation peut être due à des stéréotypes persistants, à un manque de modèles de réussite issus de ces groupes, et à des barrières structurelles qui empêchent leur pleine participation.
- **Perception négative envers l'industrie de la construction** : l'industrie de la construction est souvent perçue de manière négative par le grand public. Cette perception peut inclure des idées préconçues selon lesquelles le secteur est physiquement exigeant, peu innovant, et offre des perspectives de carrière limitées. Ces perceptions peuvent dissuader les jeunes talents et les professionnels qualifiés de considérer une formation ou une carrière dans ce domaine.

OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- Promouvoir les métiers, la formation et les voies d'accès de l'industrie de la construction.
- Promouvoir les parcours Alternance Travail-Étude (ATE).

OBJECTIFS MESURABLES

- Obtenir une notoriété assistée des publicités de 30 % auprès de la cible principale.
- Obtenir un taux de 80 % quant à la compréhension du message principal de la campagne.
- Atteindre un total de 150 000 utilisateurs de la page de campagne sur Québec.ca, pendant la période de la campagne.
- Obtenir un taux d'engagement de 2 % avec les publications sur les médias sociaux du Ministère, pendant la période de la campagne.

PUBLICS CIBLES

Cible principale :

- Les jeunes de 15 à 29 ans (par référence à la [politique québécoise de la jeunesse](#))

Cible secondaire :

- Les adultes 30 à 54 ans, notamment :
 - Travailleuses et travailleurs visant un rehaussement de leurs compétences ou une requalification
 - Travailleuses et travailleurs ayant un statut particulier (ex. : journalier, saisonnier, etc.)
 - Travailleuses et travailleurs dont la profession ou le métier est touché par les transformations du marché du travail
 - Personnes en réorientation de carrière.
- Les femmes
- Les membres des Premières Nations et Inuit
- Les personnes immigrantes.

Relayeurs

- Les partenaires du marché du travail
- Les ministères et organismes dont les secteurs d'activité sont ciblés par la campagne.

AXE DE COMMUNICATION

L'axe de communication du Ministère s'articule autour de la valorisation des métiers de la construction en demande et les voies d'accès à cette industrie.

Cet axe s'inscrit dans une thématique gouvernementale globale qui coiffe les campagnes sectorielles visées : « **Construire aujourd'hui le Québec de demain** ». Cette signature (voir pièce jointe), développée par le Secrétariat à la communication gouvernementale, vise à assurer la cohérence entre toutes les initiatives de promotion des métiers de la construction.

MESSAGES CLÉS

- Les métiers de la construction représentent de nombreuses possibilités de carrière et de développement professionnel.
- Travailler dans la construction permet de contribuer directement à des projets qui soutiennent le développement économique du Québec.
- Le secteur de la construction offre des occasions de formation et d'apprentissage accessibles.
- Le secteur de la construction au Québec offre des salaires compétitifs et plusieurs avantages sociaux.

L'agence élaborera le slogan de la campagne ainsi que les messages clés en s'inspirant des informations contenues dans ce breffage.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La page de la campagne sera dans le site **Québec.ca** de manière à permettre aux visiteurs de passer à l'action afin de découvrir les métiers de la construction les plus en demande et les programmes de formation menant à ces métiers. Les orientations que comporte Québec.ca doivent donc être prises en compte dans les propositions de l'agence. Les contenus du site sont sous la responsabilité du Ministère.

MANDAT DE L'AGENCE

Le déploiement de la campagne est prévu de **septembre à octobre 2025**.

Stratégie, approches créatives et production

- Proposer une stratégie de placement média et trois choix de pistes créatives qui tiennent compte des publics cibles, des objectifs de communication, des objectifs mesurables et des orientations stratégiques proposées.

- Proposer, en même temps que la stratégie et le choix d’approches créatives, un échéancier de production et un plan média préliminaire afin de s’assurer dès le départ de la faisabilité de la stratégie de création dans les délais désirés et qu’elle puisse être pleinement déployée.
- Pour assurer une cohérence et une unité dans les messages diffusés par les différents ministères et organismes, il est essentiel d’intégrer systématiquement l’identité visuelle thématique « **Construire aujourd’hui le Québec de demain** » dans cette campagne, à l’instar des campagnes menées par les partenaires.
- Utiliser l’image gouvernementale *Votre gouvernement*, ainsi que la signature gouvernementale, c’est-à-dire le Québec drapeau, et ce, toujours dans le respect du Programme d’identification visuelle du gouvernement du Québec.
- Utiliser du contenu québécois (musique, image, voix).
- Fournir les fichiers sources qui seront la propriété du Ministère.

Gestion de projets et échéancier

- Maintenir une vue d’ensemble en continu de la campagne afin de pouvoir donner l’heure juste à tout moment au Ministère sur l’évolution des différents mandats et des livrables à venir.
- Produire un calendrier détaillé pour la remise de chaque livrable au début du mandat. À noter que les éléments de création et de production feront l’objet des processus d’approbation du Ministère, du SCG et de chacun des partenaires qui pourraient avoir un rôle à jouer dans le cadre de la campagne. Le calendrier devra en tenir compte.
- Désigner une seule personne à titre d’interlocuteur avec le Ministère afin de conserver une vision globale et uniforme de ce mandat et des livrables.

Bilan

- Réaliser et fournir une analyse des résultats obtenus pour chaque livrable de la campagne, en les liant aux objectifs de communication mentionnés dans le présent document de breffage et à la stratégie approuvée par le Ministère.
- Fournir des recommandations tenant compte des bilans provisoires en cours de campagne.
- Un sondage post-campagne sera mené par une firme indépendante.

Fournisseurs

- Représenter le Ministère auprès des fournisseurs et assurer les suivis nécessaires auprès de ces derniers, incluant la rédaction des différents documents de breffage.

Plan média

- Élaborer un plan média intégré qui propose une combinaison optimale de moyens dans lesquels sont précisés les différents supports ainsi que la fréquence et la portée des placements, que ce soit en publicité traditionnelle ou numérique (incluant les médias sociaux).

- Décliner le plan média de façon à pouvoir ventiler les différents médias utilisés (Ex : GAFAM (20% ou moins), médias locaux, médias sociaux, **5% et plus dans les médias communautaires**, etc.).
- Prioriser les placements sur les plateformes québécoises (Éviter Netflix, Amazon Prime, Disney).
- Éviter les placements sur les plateformes de META (Facebook, Instagram, etc.).
- Fournir un suivi, en continu, de l'évolution des mandats et des placements numériques afin de pouvoir effectuer des ajustements, au besoin. Le suivi doit être fait aux deux semaines lors de la période de diffusion de la campagne afin d'apporter les modifications sur le placement média rapidement.

BUDGET ET FACTURATION

- Faire une prévision budgétaire au début du mandat et produire des bilans financiers sur une base régulière de manière à assurer un suivi rigoureux du budget. Ajouter le suivi de la facturation au plan média afin de suivre le tout sur un seul document.
- Le budget devra tenir compte de la stratégie retenue par le Ministère et devra se décliner en respectant les termes de l'entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG). Produire des devis en fonction des différents moyens mis de l'avant dans la campagne.
- Produire la facturation en fonction des devis signés par le Ministère.

Budget pour l'année 2025-2026

Le Ministère dispose d'un budget de 1,5 M\$ pour assumer tous les frais d'honoraires (agence, CAG, Cossette médias, etc.) de production, de diffusion et d'évaluation de la campagne de valorisation des métiers de la construction 2025-2026. Ce budget inclut une somme de 20 000 \$ réservée pour l'évaluation de la campagne qui sera gérée par le Ministère.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul. René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais : 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
---------------	------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	-----------------------

Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais : 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170
-----------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	-----------------------

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).